

Rectificatif

Générale

colonial

Rectificatif n° 73-1414/SG/FP à la décision n° 73-1350/SG/FP du 7 septembre 1973 Constatant l'avancement d'échelon, au titre de l'année 1973, des fonctionnaires des cadres territoriaux du corps de l'enseignement public du 1er degré.

n° 73-1414/SG/FP à la

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
21 septembre 1973

Numéro JO
n° 19 du 10/10/1973

Date du numéro
10 octobre 1973

TEXTE INTÉGRAL

À supprimer :

Art. 1er

B – CADRE DES INSTITUTEURS En ce qui concerne : Mme Nagat Daoud épouse Ali Sultan, 2 classe 3e échelon actuels ; 2 classe, 4^e échelon supérieur à compter du 1 octobre 1973.